

TEST CACES® R484 PONTS ROULANTS et PORTIQUES À COMMANDE AU SOL (catégorie 1)		
OBJECTIFS	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Être capable d'acquérir le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité des ponts roulants et portiques à commande au sol suivant la recommandation R484.	Personnels amenés à manipuler des ponts roulants et portiques à commande au sol.	Absence de contre-indication médicale
NOMBRE DE PARTICIPANTS : Groupe de 06 personnes maximum		
CATÉGORIES VISÉES ET CODES RS (FRANCE COMPÉTENCES)		
Cat.	Dénomination	Code RS
1	Ponts roulants et portiques à commande au sol	RS6879
CONTENU DU TEST		
TEST THÉORIE :		TEST PRATIQUE :
Le questionnaire de test est rédigé en langue française		En fonction de la catégorie du pont
Le candidat devra être capable - D'identifier les acteurs de prévention. - De définir les conditions d'utilisation d'un pont et les responsabilités qui en découlent. - D'identifier les différentes catégories de pont, leurs caractéristiques et leurs limites. - De connaître les différents modes de commandes. - De connaître les appareils et accessoires et leur mode d'utilisation. - De citer les organes et dispositifs de sécurité, leur fonction. - D'identifier les principaux risques liés à l'utilisation des ponts, l'environnement, les causes, les moyens de prévention. - De savoir utiliser les informations de la plaque de charge. - De connaître les critères de mise au rebut. - De connaître les vérifications en début de poste. - De décrire la conduite à tenir en cas d'urgence.		Le candidat devra être capable de : - Vérifier l'adéquation pont/manutention et appareils /manutention - Assurer la prise de poste / fin de poste - Elinguer des charges - De positionner la charge à un endroit précis. - Maîtriser le balancement de la charge. - Repérer et signaler les anomalies Le port des EPI est obligatoire. POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA <u>RECOMMANDATION R484</u>
DURÉE MINIMUM	LIEU	ÉVALUATION DES CONNAISSANCES
Max 7 heures . 1 UT = 1 heure - Théorie : 1 UT - Pratique : Max 6 UT (0,75 / Test pratique)	En centre. En entreprise.	Test théorique écrit : QCM Test pratique catégorie 1
PÉDAGOGIE		
Pour le test en entreprise : voir convention de mise à disposition. Le test théorique se déroulera : dans une salle, dans laquelle tous les candidats pourront réaliser leur test dans de bonnes conditions. Le test pratique se déroulera : dans un atelier, entrepôt, magasin, stockage extérieur ou une aire de travail sera mise à disposition pendant toute la durée des tests pratiques. Elle sera mise en sécurité par l'entreprise d'accueil par rapport aux dangers environnants. Elle sera suffisante pour effectuer les manœuvres avec les charges mises à disposition. - Avec un pont roulant, portique ou semi-portique conforme à la réglementation en vigueur. - Avec rapport de vérification réglementaires ; notice d'utilisation et carnet d'entretien (suivant réglementation en vigueur). - Avec les appareils et accessoires de levage conformes à la réglementation en vigueur.		
VALIDATION DES ACQUIS		ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR
En cas de réussite, un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité sera délivré au stagiaire, permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite pour la ou les catégories de pont : <i>Une mise à niveau vous sera proposée en cas d'échec au test permettant de combler les lacunes détectées.</i>		Port des E.P.I. pour la partie pratique (tenue de travail, chaussures de sécurité, casque, gants...). Une pièce d'identité.

RENOUVELLEMENT DU CACES® TOUS LES 5 ANS.